

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 05 JUILLET 2018**

**DELIBERATION N°2018.00284**

**TOURISME D’AFFAIRES - PARTICIPATION DE SAINT-ETIENNE METROPOLE  
AU CONGRES ICOHTEC 2018**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 29 juin 2018

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 52

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 53

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER,  
M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET,  
Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS,  
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Jean-Yves CHARBONNIER,  
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Bernard FAUVEL,  
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,  
Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON,  
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, M. Marc JANDOT,  
M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET,  
M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET,  
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE,  
M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD,  
M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK,  
M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON,  
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES,  
M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

**Pouvoirs :**

M. Georges ZIEGLER donne pouvoir à M. Yves PARTRAT

**RECU EN PREFECTURE**

**Le 16 juillet 2018**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20180601-D20180028410-DE

DATE D’AFFICHAGE :20180716

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN,  
M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE,  
M. Christian FAYOLLE, M. Pascal GONON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT,  
M. Daniel JACQUEMET, Mme Delphine JUSSELME, M. Pascal MAJONCHI,  
M. Yves MORAND, M. Jean-Michel PAUZE

**Secrétaire de Séance :**

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 05 JUILLET 2018**

### **TOURISME D'AFFAIRES - PARTICIPATION DE SAINT-ETIENNE METROPOLE AU CONGRES ICOHTEC 2018**

La feuille de route « Tourisme » de Saint-Etienne Métropole fixe comme objectif principal le développement du tourisme d'affaires sur le territoire. Le Bureau des congrès de l'Office de Tourisme de Saint-Etienne Métropole s'attache à assurer la promotion de la destination.

Afin de soutenir cette démarche et inciter les organisateurs d'évènements à tenir leur manifestation sur le territoire, Saint-Etienne Métropole apporte un soutien financier.

A ce titre, le territoire accueillera le congrès International Committee for the History of Technology – ICOHTEC du 17 au 21 juillet prochain. Ce congrès vise trois objectifs : établir des relations étroites entre spécialistes afin de favoriser la coopération internationale ; promouvoir l'étude de sujets historiques ; faciliter la recherche et l'accès à la documentation.

300 chercheurs venant de 40 pays sont attendus. Ils généreront plus de 1 500 nuitées sur le territoire et découvriront la Métropole à travers le Musée d'Art Moderne et Contemporain, le Musée de la Mine, le Site Le Corbusier, le quartier Manufacture...

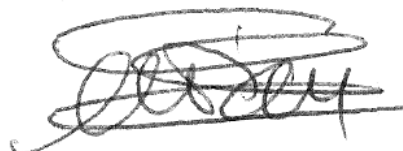
Ce congrès est porté localement par l'association Cultures Patrimoines et Mémoires pour laquelle une aide de Saint-Etienne Métropole à hauteur de 2 000 € est attendue ; en complément de la mise à disposition d'entrées gratuites pour des visites libres au Musée d'Art Moderne et Contemporain.

#### **Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **décide du montant de la participation de Saint-Etienne Métropole au Congrès ICOHTEC 2018 soit 2 000 € ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention ;**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice 2018, gestionnaire Tourisme, destination Evènements touristiques, article 6574.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Président,



**Gaël PERDRIAU**